

L'aide aux survivants et à leur milieu communautaire

Les programmes d'aide aux victimes répondent aux besoins à très court et à long termes des victimes de mines terrestres, qu'il s'agisse de traitements d'urgence ou de la réinsertion économique et sociale. La contribution du Canada à ces programmes permet d'aider les personnes ayant survécu à l'explosion de mines terrestres (les « survivants des mines terrestres ») à refaire leur vie et à reconstruire leur communauté.

Le nombre de personnes qui sont victimes chaque année de l'explosion d'une mine terrestre a baissé sensiblement ces dernières années : on estime qu'il est passé d'environ 26 000 au milieu des années 90 à 15 000 ou 20 000 aujourd'hui. Il convient néanmoins de rappeler que le nombre total de personnes qui ont besoin d'aide à long terme en raison des blessures subies ne cesse de s'accroître. D'après l'ICBL, 121 pays (soit près des deux tiers des pays de la planète) doivent fournir des soins à des personnes qui ont survécu à l'explosion d'une mine – les « survivants ». En outre, les statistiques montrent qu'au moins 234 000 personnes à travers le monde nécessitent en permanence un suivi physique ou psychologique.

Le Canada joue un rôle actif sur la scène internationale pour ce qui est de l'aide aux survivants prévue par la Convention d'Ottawa. Il a siégé sur le comité permanent sur l'aide aux victimes et leur réintégration sociale et économique (Standing Committee on Victim Assistance and Socio-Economic Reintegration), d'abord à titre de co-rapporteur de septembre 2000 à septembre 2001, puis comme co-président de septembre 2001 à septembre 2002. Il a accueilli, en octobre 2001, un atelier auquel participaient des représentants des États et des experts techniques dans le but de déterminer comment le comité pourrait aider les parties à s'acquitter de l'obligation collective envers les survivants que leur impose la Convention. En 2001-2002, les co-présidents du comité, le Canada et le Honduras, ont attaché une importance prioritaire à la nécessité de donner la parole aux survivants afin qu'ils puissent faire connaître leurs préoccupations et leurs suggestions.

Le Canada accorde aussi un appui financier à diverses organisations qui assurent toute la gamme des formes d'aide requises par les survivants – interventions chirurgicales, soins hospitaliers, soins orthopédiques, counselling par les pairs, formation professionnelle, réadaptation communautaire, mise à niveau des installations de soins, développement des compétences médicales, amélioration de la coordination de l'aide et des systèmes d'information qui y sont liés.

Afghanistan

Dans le cadre d'une contribution étalée sur trois ans versée à l'Institut de soins orthopédiques de Kandahar (Guardians Institute of Orthopaedics), le Programme de l'ACDI pour l'Afghanistan a déboursé la somme de 202 000 dollars pour financer la prestation de services d'orthopédie, de physiothérapie

et de prothétique aux victimes des mines et à d'autres personnes handicapées dans six provinces du sud-ouest de l'Afghanistan. Parmi les résultats enregistrés en 2001-2002, on peut notamment mentionner 5 598 séances de physiothérapie et 1 930 séances d'entraînement à la marche, ainsi que la fabrication de 93 prothèses fémorales et la réparation de 219 autres prothèses du même genre, et la fabrication de 278 prothèses de jambe et la réparation de 429 autres prothèses de ce type.

Amériques

Le MAECI a fourni 221 260 dollars à une nouvelle initiative du groupe LSN (Landmine Survivors Network – Réseau de survivants de l'explosion de mines terrestres) conçue pour appuyer des « porte-parole des survivants » dans les pays infestés de mines. Placé sous les auspices du groupe de travail de l'ICBL sur l'aide aux victimes, le programme « Raising the Voices » a été lancé en mai 2001 lors des réunions intersessions qui ont eu lieu à Genève. Huit survivants, originaires du Nicaragua, du Salvador, de la Colombie, de l'Équateur et du Chili, ont assisté à ces réunions dans le cadre du premier cycle de formation, destiné aux victimes d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud. Des survivants venus de l'Afrique subsaharienne participeront au cycle de 2002.

Les stagiaires du premier cycle se sont familiarisés avec les processus mis en place par la Convention d'Ottawa et le régime international des droits de l'homme, et ils ont élaborés des projets qui seront réalisés dans leurs pays respectifs. Par exemple, les participants au programme et les formateurs du LSN ont aidé à organiser un atelier destiné à former 30 autres survivants en Colombie aux droits des handicapés. Ces projets, qui ont été lancés après les cours de formation, ont ensuite été présentés à la Troisième Réunion des États parties qui a eu lieu au Nicaragua en septembre 2001.

Amérique centrale

En 2001-2002, les Programmes multilatéraux de l'ACDI ont versé la somme de 750 000 dollars à un programme d'une durée de cinq ans mis sur pied par l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) pour venir en aide aux survivants des mines au Nicaragua, au Honduras et au Salvador. Le programme de l'OPS, auquel participent le Canada et le Mexique, vise à promouvoir la réintégration économique des survivants, l'intégration des services locaux de réadaptation dans les services de santé primaire, l'amélioration des services de prothétique et d'orthétique, et le